

Conseil de quartier Meudon sur Seine

Séance plénière inaugurale – vendredi 14 décembre 2018

Présidence de séance : Denis LARGHERO, maire de Meudon, président du Conseil de quartier, Bahija ATITA, Maire adjoint, vice-présidente du Conseil de quartier, Olivier DECOBERT, conseiller municipal, vice-président suppléant.

Présidence de séance : Fabian FOUILLET, Emilie GIRERD, Abdelmoumene HADJI, Victor HENRY, Annick LALIZET, Didier LAPOSTRE, Caroline LECOMTE, Régis LEMARQUAND, Sabrina MARIE, Guetty MARTIN, Christian MITJAVILE, Isabelle PEDROLINI, Sandrine PELLE, Rudy PLISSONNEAU, Patrick ROZOY, Edouard SCOTT DE MARTINVILLE, Jean TRASSARD

Absents excusés : Valérie BAQUE-JOSSE, Michel DAVY, Florence SILLIERE, Denis VENTRE

Absents : Eric LAUMET, François LEROY, Sofia MAHI, Sofia RACHEDI

Responsables administratifs : Claire FOURNOL, responsable de la démocratie participative, Pierre-Etienne BROUTE, directeur de Cabinet

En introduction, le maire, Denis LARGHERO, présente l'Avant-Seine, qui a remplacé l'ancienne Maison des bords de Seine. Cet équipement multi-services (point médiathèque, permanences administratives, activités associatives...) sera complété début janvier par le club de fitness et bien-être UCPA, au rez-de-chaussée (infos pratiques sur www.wellness-fit-club.fr).

Après un tour de table lors duquel les participants se sont présentés et ont exposé leurs motivations, le maire rappelle que les Conseils de quartier sont des lieux d'échanges et de libre expression, fondés sur le respect et l'écoute mutuels.

Le Conseil de quartier est une instance consultative. Les débats ont lieu à huis clos afin de préserver la qualité des échanges. Les comptes rendus des séances sont publiés sur Meudon.fr. Le maire souligne qu'en cas d'absences successives sans excuse valable d'un membre, il est remplacé par la première personne sur la liste de réserve.

Il insiste sur la confidentialité des échanges et le respect des données personnelles qui pourraient être portées à la connaissance des membres du conseils de quartier, conformément au RGPD (Règlement général de protection des données).

Budget participatif

268 propositions ont été exprimées par les Meudonnais dans le cadre du premier budget participatif de la Ville de Meudon, qui a dégagé 250 000 € pour réaliser les projets plébiscités par les habitants lors du vote en janvier 2019.

161 projets sont actuellement à l'étude par les services municipaux. 22 projets concernent spécifiquement le quartier Meudon sur Seine. D'autres projets, à l'échelle de la Ville pourraient également bénéficier au quartier.

A l'issue des débats, le Conseil de quartier se prononce en faveur de trois projets, qui seront soutenus par les vice-présidents, devant le jury qui arrêtera la liste des projets à soumettre au vote en janvier :

1. L'animation des berges de Seine : jeux pour enfants, guinguette, kiosque musique, animations... (16 voix pour)
2. La création d'un terrain de pétanque au parc des Montalets (11 voix pour)
3. L'installation d'une boîte à livres (9 voix pour)

Stationnement

Meudon représente 3% seulement du stationnement payant de l'agglomération Grand Paris Seine Ouest. Chaville (20 000 habitants) et Sèvres (23 000) ont plus de places de stationnement payant que Meudon (46 000).

A Boulogne et Issy-les-Moulineaux le stationnement est 100% payant. C'est la raison pour laquelle le stationnement est déjà majoritairement à Meudon sur Seine, pour lutter contre l'effet d'aubaine.

Ailleurs, certaines rues sont envahies par des véhicules car le stationnement y est gratuit, en particulier aux abords des gares. Les riverains sont nombreux à demander le passage au stationnement payant. Route des Gardes, cette possibilité pourrait être étudiée.

Pour les résidents, un abonnement annuel de 200€ est proposé par GPSO, valable sur toute la Ville, hors zone rouge (Monoprix) à partir du 1^{er} janvier.

Outre une harmonisation, en 2019, des tarifs de stationnement sur voirie, la création de zones bleues, dites zones de courte durée, sont instituées (gratuit, limité à 1h) : autour du marché Maison Rouge et place Stalingrad.

Plusieurs membres se plaignent du voiturier qui bloque des places de stationnement pour les réserver aux clients du restaurant Le Quai de Meudon. La Mairie va contacter l'établissement.

Certains membres soulignent le manque de stationnement deux-roues dans le quartier. Il est signalé que emplacements deux-roues existent dans le nouveau parking public souterrain rue du Martin-Pêcheur. Renseignements le 01 41 90 67 10 ou semads@wanadoo.fr.

Commerces

L'implantation d'une supérette est en cours d'étude rue du Martin-Pêcheur. Intermarché et Casino étudient une implantation mais recherchent des locaux plus grands.

En contrebas de la Maison de la Parole rue Hélène Loiret, des solutions d'expropriation des petits immeubles sont en cours d'étude, en prévision de constructions nouvelles avec des commerces type boulangerie, petite brasserie...).

A un membre demande qui s'inquiète de savoir si la hauteur de ce programme pourrait dépasser celle de Vogue, il est répondu que non : la Ville n'acceptera pas des projets plus hauts.

Un membre souligne la difficulté d'accès des berges de Seine par les escaliers de la station Meudon sur Seine du T2, notamment pour les personnes âgées ou avec poussette, caddie, etc. La Ville a plusieurs fois saisi la RATP à ce sujet.

Groupe de travail Fête en Seine

Il est demandé à trois membres s'ils sont intéressés par la participation au groupe de travail sur la Fête de l'Avant-Seine. Cette fête, organisée à l'initiative du Département, aura lieu les 28 et 29 septembre 2019, sur les berges de Seine.

- Abdelmoumene HADJI
- Caroline LECOMTE
- Valérie GERARD-HIRNE

Parc des Montalets

- Monsieur A. HADJI, architecte, souhaiterait être associé au réaménagement du Parc des Montalets.
- La création d'un terrain de pétanque est vue comme l'opportunité de renforcer la présence d'adultes pour dialoguer avec les jeunes qui squattent le parc.
- Il est demandé d'installer une barrière le long de la pente car il y a beaucoup de chutes d'enfants.

Autres sujets

- **Vélo** : La problématique des itinéraires cyclables est un sujet de préoccupation dans le quartier. La Ville souhaite rattraper le retard de Meudon dans ce domaine. D'ores et déjà sont annoncés : la création d'une station Vélib' devant la gare de Bellevue, l'instauration d'une subvention de 200€ pour l'acquisition d'un vélo électrique (janvier 2019), une l'offre à venir de location de vélo à assistance électrique par la Région Île-de-France (automne 2019).

Le conseil de quartier est favorable à une piste cyclable montant vers la gare de Meudon, car les voyageurs s'arrêtent dans cette gare SNCF, plutôt qu'à Bellevue, pour rejoindre Meudon sur Seine.

- **Bus** : A la demande du Conseil de quartier, la Ville va appuyer la demande auprès de la RATP de prolonger jusqu'à Meudon sur Seine, une future ligne dont le terminus serait la gare Saint-Lazare. La mise en service du BHNS est prévue pour 2021, avec la fin des travaux du pont Seibert.

La prochaine séance du Conseil de quartier est fixée au **jeudi 21 mars 2019 à 19h** à l'Avant-Seine.

Les membres du quartier ont la possibilité de proposer les sujets qu'ils souhaitent faire inscrire à l'ordre du jour, par le biais du service Démocratie participative, **d'ici le vendredi 8 mars 2019 au soir**.

Meudon, le 20 décembre 2018